

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 12 (1982)
Heft: 9

Rubrik: Votre argent : questions réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**votre
argent**

questions réponses

Par le Service romand d'information
du Crédit Suisse.

Deux cartes pour un couple!

S. M., Nyon: Titulaire d'une carte de crédit - dont je ne saurais plus me passer - j'aimerais savoir si je puis en faire aussi profiter mon épouse?

Parce qu'elle diminue considérablement les risques de perdre ou de se faire voler de l'argent liquide, une carte de crédit facilite grandement le trafic des paiements. Mise en commun sur pied par les banques suisses, la carte Eurocard a récemment introduit une facilité pour les couples: chacun des époux reçoit sans frais supplémentaire une carte dont il peut disposer à son gré à la condition que le règlement des factures des deux cartes s'effectue par le débit du même compte en banque.

En outre, pour rendre plus attractif l'emploi de l'Eurocard, de nouvelles conditions ont été introduites récemment: si vous employez votre Eurocard au minimum 6 fois par an et pour un total de 5000 francs, votre prochaine cotisation annuelle se réduira de 50%. Si vous l'utilisez 12 fois et pour un total de 10 000 francs au minimum, vous recevrez gratuitement votre Eurocard l'année suivante!

Le franc suisse, monnaie nationale ou internationale?

A.M.F. Crans: Hors de notre pays, le franc suisse est-il utilisé couramment?

Les particuliers doivent bien sûr changer leur monnaie contre de l'argent du pays où ils se rendent. Dans les échanges internationaux, qui se déroulent par-dessus les frontières, ce n'est pas nécessairement la monnaie des pays

concernés qui est utilisée. On se sert souvent de monnaies dites «internationales». Le plus souvent on utilise le dollar US, qui apparaît dans 54,8% des échanges, c'est-à-dire 4,7 fois plus que la part réelle des Etats-Unis au commerce mondial.

Les autres monnaies qui apparaissent dans ces échanges sont principalement le deutsche Mark et la livre sterling.

En ce qui concerne le franc suisse, que nos autorités ne souhaitent pas voir s'internationaliser, il sert néanmoins de moyen de paiement pour des financements supérieurs (1,24 fois) à notre part au commerce mondial. On constate que ce rôle a tendance à se développer du fait de l'évidente stabilité de notre monnaie et de sa «force».

«A l'œil», est-ce dire gratuit ou à crédit?

Y. L., Bussigny: Nous avons eu une longue discussion avec des amis sur la portée de l'expression avoir quelque chose «à l'œil». Les uns jugent que cela signifie «à crédit», d'autres estiment que cela équivaut à «gratuit». Qui a raison?

Notre bon ami Claude Duneton, dont le livre «La puce à l'oreille» vient de paraître en livre de poche, penche plutôt pour la signification «à crédit» qu'il justifie comme suit:

La notion de crédit est vieille comme le monde. Depuis le Moyen Age jusqu'à une époque récente, la fin du XIX^e siècle en gros, il existait une méthode de comptabilité des dettes extrêmement simple: la taille. La taille «chez les marchands en détail, se dit d'un morceau de bois fendu en deux, dont les parties se rapportent l'une à l'autre, sur lesquelles on marque en même temps la quantité des marchandises livrées, par plusieurs hoches ou entailles qu'on y fait. La souche demeure chez le marchand, et il en délivre l'échantillon au bourgeois». Plus tard, la taille consista généralement en un simple bâtonnet sur lequel le boulanger, l'épicier ou le marchand de vin cochaient le montant des achats. Les pauvres prenaient du pain «à la taille» ou «à la coche», indifféremment, en attendant d'être en mesure de payer. Or, si l'on fait une marque au couteau sur une baguette de bois, l'entaille qui en résulte a la forme d'un petit œil. Il est donc possible que l'on ait appelé parfois, vers le XVIII^e siècle, la coche, «l'œil», par dérision et ironie pour ce témoin implacable, haï des bourses plates et que l'on ait dit «à l'œil» pour «à coche»: à crédit.

Croissance d'Assa

en 1981

dans un marché des annonces stagnant

Les actionnaires d'Assa Annonces Suisses SA, réunis en assemblée générale, ont pris connaissance avec satisfaction des résultats de l'année 1981 qui ont permis le versement d'un dividende de 10% contre 8% l'année précédente sur le capital-actions augmenté durant l'année 1981 à Fr. 3 750 000.—.

Dans le cadre d'une économie publicitaire à caractéristique stagnante (+ 0,3%) et devant faire face à une baisse importante des offres d'emplois, Assa a réussi dans l'exercice 1981 à augmenter son chiffre d'affaires de 128 à 142 millions, ce qui représente un potentiel de développement réel de l'ordre de 6%. Mentionnons qu'il s'agit, dans la branche, de la progression de part de marché enregistrée la plus importante.

Des nouvelles agences ont été ouvertes à Frick, Hochdorf, Montreux et Soleure, ce qui porte le nombre des succursales et agences d'Assa en Suisse à 30, le nombre des collaborateurs étant quant à lui de 342 au 31 décembre 1981.

Entre autres tâches nouvelles assumées par Assa durant l'année écoulée, on peut relever la mise en œuvre d'une collaboration entre trois journaux tessinois quotidiens «Gazzetta Ticinese» «Popolo e Liberta» et «Libera Stampa» sous le nom de *Ticino Combi* ainsi que la participation, à la conception et au lancement, d'un Auto-club romand, organe central de l'Automobile-club suisse romand, se substituant aux nombreux bulletins édités auparavant par les sections cantonales.